

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un magasin LIDL sur la commune de Meaux (77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale de Crégy-les-Meaux (DR 19)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DEMANCHE Louis, Responsable du développement immobilier

RCS / SIRET

34326262218927

Forme juridique

Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4.1 Aires de stationnement ouvertes au public, dépôt de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Construction d'un magasin commercial LIDL sur la commune de Meaux (bâtiment ERP, 3ème catégorie de type M). Il s'agit d'un bâtiment de type R+1 comprenant 165 places de stationnement pour l'accueil des clients dont : 6 places PMR, 5 places familles nombreuses, 10 places avec borne électrique, 26 places prééquipées électrique, 16 places en enrobées et 92 places en pavés drainants.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction d'un magasin LIDL au 48 rue François de Tessan sur la commune de Meaux (77). Le projet s'implantera en lieu et place d'anciens bâtiments commerciaux qui seront démolis à l'occasion de ce projet.

La future enseigne, d'une superficie totale de 12 169,16 m², comprendra :

- un bâtiment commercial LIDL en R+1, d'une emprise au sol de 2 970,93 m²;
- des surfaces imperméabilisées (voirie, cheminement piéton,..) sur 3 564,95 m²;
- des surfaces de parking drainantes et perméables sur 1 247,40m²;
- des espaces verts sur 4 385,88 m².

Le plan de masse du projet est reporté en annexe.

4.2 Objectifs du projet

La construction de ce bâtiment commercial doit permettre de répondre aux besoins de la clientèle qui souhaite disposer d'un commerce dit de proximité.

Le futur magasin sera dévolu à la vente de produits alimentaires et non alimentaires. Il offrira, aux usagers, une zone de stationnement disposant de places spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, pour les familles nombreuses ainsi que des places équipées d'une borne pour la recharge des véhicules électriques.

Pour les travaux, LIDL utilisera des matériaux de construction qualitatifs ainsi que du matériel de dernière génération. Cela permettra de réduire au maximum les consommations et donc de réduire l'empreinte carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier comprendra les phases suivantes :

- la destruction des bâtiments existants;
- le terrassement et la préparation des terrains;
- la réalisation des voies de circulation;
- l'aménagement paysager des espaces verts et des espaces extérieurs.

Des dispositions seront prises par la maîtrise d'ouvrage pour limiter les nuisances de chantier, pour préserver l'environnement et les riverains notamment par la maîtrise du bruit, de la pollution de l'eau et des sols, des poussières, des déchets et des dégradations grâce à une charte de chantier propre.

Dans le cadre de l'installation du chantier, des zones de stationnement seront installées dans les enclaves de travaux.

L'objectif est de prévoir suffisamment de places de stationnement pour éviter que du personnel de travaux utilise des places de stationnement autres que celle du chantier.

L'utilisation de matériaux recyclables sera privilégié dans le cadre du projet, ainsi que les circuits courts pour l'élimination des déchets de chantier et limiter l'impact carbone. Afin d'éviter toute salissure des voiries, des aires de décroûtage seront installées sur le chantier. Pour limiter les poussières, des campagnes de nettoyage seront organisées régulièrement par chaque entreprise et des revues propreté chantier seront effectuées chaque semaine. Des aires de lavages des bennes à béton avec ouvrage de rétention seront également mise en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la construction d'un magasin LIDL sur la commune de Meaux.

Assainissement :

Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune.

Pour les eaux pluviales, la gestion à la parcelle sera la solution recherchée pour le traitement des pluies courantes.

Le projet disposera d'une noue végétalisée étanche pour la gestion des eaux de toiture du futur bâtiment, et de deux structures réservoir perméables sous les parkings en écovégétal pavés pour la gestion des eaux pluviales issues des aires de stationnement et de voiries. Ces dispositifs seront raccordés au réseau d'assainissement communal avec un débit de fuite limité à 2 l/s/ha, pour la gestion des événements pluvieux exceptionnels.

Une cuve de stockage de 5 m³ sera également mise en place, couplée au système de récupération des eaux de toiture. Les eaux ainsi récupérées seront utilisées pour l'arrosage des voiries et des espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet prévoyant l'infiltration d'une partie des eaux pluviales s'écoulant sur l'emprise du site, LIDL sera tenu de procéder à la rédaction d'un dossier au titre de la loi sur l'eau, la superficie des terrains étant supérieure à 1 ha.

LIDL devra également obtenir l'autorisation de rejet des eaux usées et des eaux pluviales du futur projet auprès du gestionnaire de réseau d'assainissement de la commune de Meaux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction d'un magasin commercial LIDL	
Emprise foncière du projet :	12 169,16 m ²
Surface au sol du magasin :	2 970,93 m ²
Surfaces imperméabilisées hors magasin, (voiries, cheminement piétons, parking, circulation PL...)	3 564,95 m ²
Places de stationnement en surfaces drainantes (écovégétal pavés)	1 247,40 m ²
Espaces verts :	4 385,88 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIDL Meaux
48 rue François de Tessan
77100 Meaux

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 5 2' 4 4 " 23E Lat. 4 8° 5 6' 4 9 " 53N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 693 m au Sud-Ouest de la ZNIEFF de type I n° 77284001 "Boucles de Meaux-Beauval"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche du site bénéficiant d'un arrêté de protection biotope se trouvent à environ 5,64 km au Sud-Ouest du projet. Elle est nommée "Plan d'eau des Olivettes" et a pour référence : FR3800496.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Meaux est concernée par l'arrêté 99 DAI 1CV070 du 19/04/1999 relatif au classement des infrastructures de transport terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation. Les voies créant le plus de nuisances sont classées en 5 catégories auxquelles sont rattachées des zones affectées par le bruit. La plus proche du site est la rue François de Tesson (classée en catégorie 3).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur un site imperméabilisé, sur lequel se tient actuellement plusieurs bâtiments commerciaux ainsi que leur parkings attenants. La présence de zones humides au droit de la zone d'étude est donc peu probable.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon le PLU de la commune et la base de données Géorisques, la commune est concernée par le Plan de prévention risques inondation. Le projet se situe en dehors des zones d'aléas.</p> <p>PPRn approuvé le 21 juin 2012</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'emprise du projet est situé sur un ancien site classé ICPE, référence BASIAS, (AVIA housses-n°IDF 7702240) où étaient stockés des matières plastiques de base (PVC, polystyrène,..) et des liquides inflammables.</p> <p>Une étude de pollution des sols a été réalisée en février 2021. La présence de trichloroéthylène sur 2 sondages au nord du site a été détectée.</p>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Seine-et-Marne est concerné par la zone de répartition des eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est, pour le moment, concerné par aucun périmètre de protection. Cependant, la commune de Meaux sera concernée par le périmètre de protection rapprochée de la prise d'eau de Nanteuil Les Meaux. La définition des périmètres de protection est actuellement en cours d'instruction par les services de l'ARS de l'île de France. Nous ne disposons pas pour le moment de plus d'éléments.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche du site se trouve à 740 m elle relève de la Directive "Oiseaux". Il s'agit du site "Boucles de la Marne FR1112003.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour ses besoins en eaux, le bâtiment LIDL utilisera le réseau d'eau potale de la commune de Meaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu de procéder à des opérations de drainage des sols, dans le cadre du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements réalisés pour l'aménagement de la future enseigne commerciale, des parkings et des voies de circulation attenantes généreront des déblais. Ceux-ci seront prioritairement utilisés pour les nivellements paysagers du site sous réserve de leur innocuité. Si besoin, ils seront évacués en centres de valorisation ou en décharge agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sont prévus au droit de la zone d'activité existante et de son parking attenant. Le projet ne devrait donc pas contribuer à impacter la biodiversité locale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000, le plus proche est situé 740 m du projet. Le projet consiste à produire un bâtiment commercial pour l'aménagement d'un magasin de 2 970,93 m ² de surface au sol, destiné à la vente de produits alimentaires et non alimentaires. De par les activités exercées, celui-ci n'aura pas d'incidence sur le milieu naturel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation, d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà occupé par un bâtiment commercial Il n'est pas prévu de procéder à la consommation d'espace naturel dans le cadre du projet de réhabilitation et d'aménagement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville de Meaux est concernée par un PPRT approuvé par arrêté préfectoral le 12 février 2013. Le PPRT concerne l'établissement BASF anciennement Cognis, le projet se situe à 3,48 km de ce site et n'est pas concerné par le périmètre d'exposition aux risques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Meaux est concerné par un PPR inondation approuvé par arrêté préfectoral le 16 juillet 2007. Le projet n'est pas concerné par le périmètre d'aléas.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déplacements seront générés à la fois pendant la phase travaux (véhicules de chantier) ainsi que pendant la phase d'exploitation (déplacement des clients sur site). Cependant, l'impact sur les rues adjacentes au projet sera minime en effet, le projet est localisé au coeur d'une zone en activité qui bénéficie déjà d'une bonne desserte.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, le chantier est susceptible de générer des nuisances sonores. Des tranches horaires seront définies afin de perturber le moins possible les riverains. Le projet peut être impacté directement par le bruit généré par la RD360, contigüe au projet. Une étude, acoustique sera réalisée pour définir les protections à mettre en place au droit du futur bâtiment.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux réalisés sur les bâtiments existants seront susceptibles de générer des vibrations qui pourront être ressenties par les riverains, toutefois, ces nuisances seront de courte durée.</p> <p>De plus, toutes les mesures seront prises pour limiter la propagation des vibrations lors des travaux de démolition ou tout du moins pour atténuer leur perception (information des riverains, cahier de doléances,...)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Hormis la mise en place de dispositifs d'éclairage et de balisage des voiries afin de satisfaire aux exigences de la norme PMR, aucun autre dispositif susceptible de créer une émission lumineuse n'est prévu.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux, notamment pendant la phase de démolition, le chantier est susceptible d'émettre des poussières dans l'atmosphère.</p> <p>C'est pourquoi, des mesures préventives afin de limiter ces rejets seront mises en place pendant toute la durée des travaux (utilisation d'engins homologués, dispositif de brumisation mobile, campagne de nettoyage,...)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement communal. La gestion des eaux pluviales à la parcelle sera privilégiée pour les pluies courantes.</p> <p>Les pluies d'événements exceptionnels seront rejetées au réseau par le biais d'un débit de fuite fixé à 2 l/s/ha.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase chantier, les déchets de démolition feront l'objet d'un tri sélectif. Ils seront gérés, par la suite, par des prestataires agréés.</p> <p>Pendant la phase d'exploitation, les seuls déchets produits par le bâtiment LIDL seront des déchets valorisables ou recyclables (papier, carton, verre,...) et des DIB.</p> <p>La gestion des déchets sera autonome, il y aura 0 déchets stockés sur le site. Les ampoules, piles et cartons seront collectés pour recyclage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement occupé par des bâtiments commerciaux et leur parking attenant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

En 2020, dans le département de Seine-et-Marne, il y a eu 5 avis énoncés par l'autorité environnementale concernant des projets d'aménagements autre qu'ICPE, et 9 avis de projets de demande d'autorisation ICPE et installations minières. Aucun de ces avis ne concerne Meaux ni les communes limitrophes.

En 2021, pour le même département, 5 avis ont été énoncés par l'autorité environnementale, ces projets ne concernent ni la commune de Meaux ni les communes limitrophes.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet de bâtiment commercial ne présente pas d'effet négatif notable sur l'environnement ou sur la santé humaine. De plus, le projet s'implante en lieu et place d'anciens bâtiments commerciaux, il n'y aura donc pas de dégradation de l'habitat naturel.

Par l'aménagement d'espaces verts en lieu et place d'espaces imperméabilisés et l'application de parkings perméables, il contribue, à la fois, à améliorer l'intégration du projet dans son environnement mais également favorise la diminution des débits ruisselés,

Notons également que LIDL souhaite mettre en place des panneaux photovoltaïques sur la toiture du magasin, diminuant ainsi sa dépense énergétique.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de procéder à une évaluation environnementale du projet.

En effet, l'impact majeur de ce projet concerne la gestion des eaux de ruissellement. Nous rappelons que celles-ci seront prises en charge par des dispositifs d'infiltration internes au site (structure réservoir sous parking).

Les eaux excédentaires issues de ces ouvrages seront redirigées vers le réseau d'assainissement communal par le biais d'un débit de fuite établi à 2 l/s/ha.

Un accord sera conclu avec le gestionnaire du réseau d'assainissement communal pour prendre en charge les eaux pluviales en provenance du site. Enfin, nous rappelons que le projet sera soumis à étude d'incidences au titre de la loi sur l'eau, celui-ci prévoyant l'infiltration d'une partie de ses eaux pluviales

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
7 - Diagnostic de pollution des sols 8 - Etude de gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Gregy Les Meaux

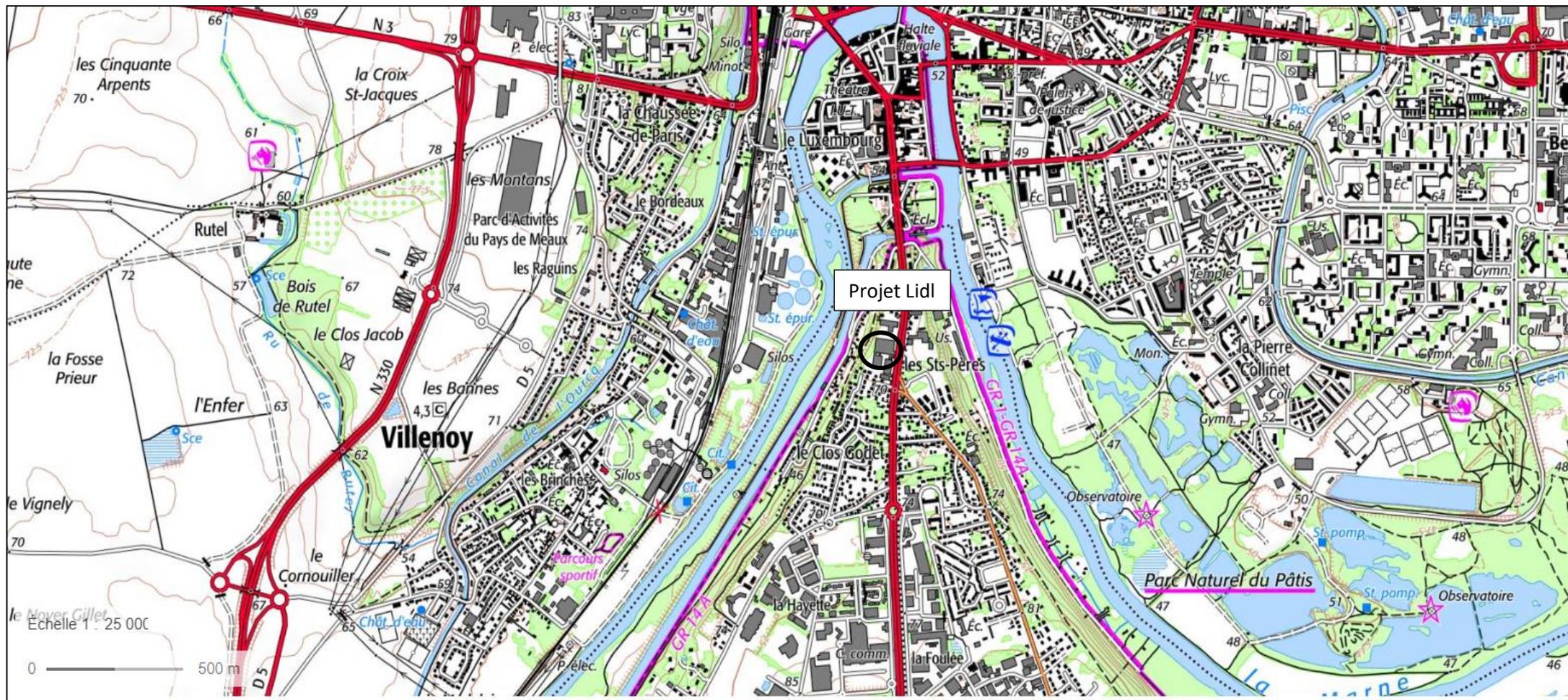
le,

25/05/2021

Signature



LIDL
DIRECTION REGIONALE DE MEAUX
ZAC de Chaillouet
Rue des Ricouardes
77124 GREGY LES MEAUX
Tél. : 01 64 36 96 29 - Fax : 01 64 36 96 18



LIDL Direction Régionale Crégy Les Meaux (DR 19) ZAC Chaillouet 77124 CREGY Les Meaux	Construction d'un magasin LIDL Sur la commune de Meaux (77)	1/25000 ^{ème}
TAUW France 174 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94120 Fontenay-sous-Bois	Plan de situation Extrait de carte IGN au 1/25 000 ^{ème}	05/03/2021 Annexe 2



	<p>MAGASIN LIDL Meaux 48 Rue François de Tesson 77100 Meaux</p>		<p>Phase : PC</p>
	<p>LIDL Direction Régionale Crégy Les Meaux ZAC Chaillouet 77100 Crégy Les Meaux</p>		<p>Date : 23/03/2021</p>
	<p>DESIGNATION : Photographie aérienne localisant le projet</p>		<p>Echelle : 1/5 000</p>
			<p>Auteur : </p>

1- Point de vue depuis l'Avenue de Melun (vue rapprochée)



2- Point de vue depuis l'Avenue de Melun (vue rapprochée)

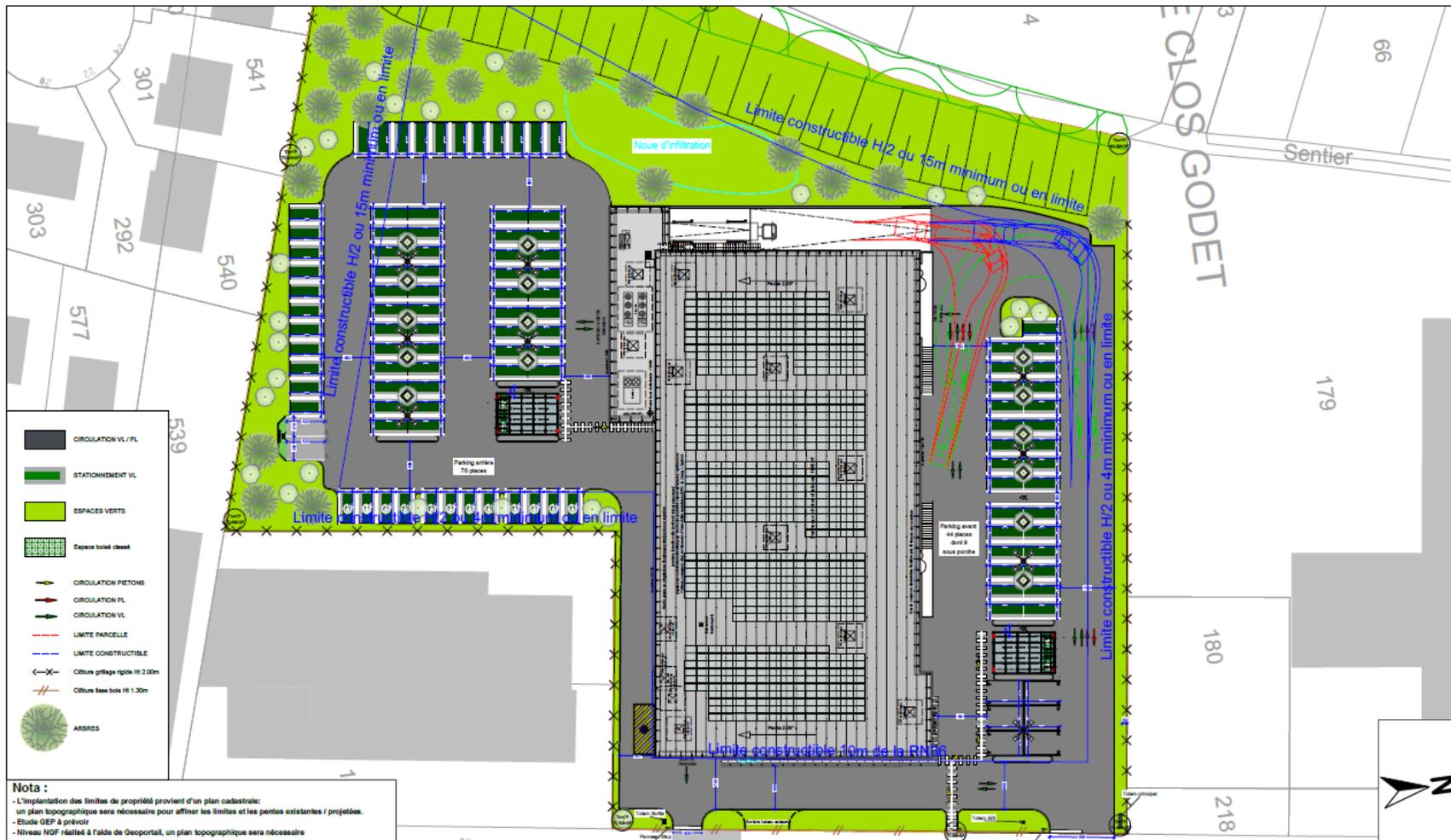


3- Point de vue depuis la rue Georges Renard (vue éloignée)



4- Point de vue depuis l'Avenue de Melun / intersection avenue François de Tesson (vue éloignée)





Legend:

- CIRCULATION VL / PL
- STATIONNEMENT VL
- ESPACES VERTS
- Espaces boisés classés
- CIRCULATION PIETONS
- CIRCULATION PL
- CIRCULATION VL
- LIMITE PARCELLE
- LIMITE CONSTRUCTIBLE
- Culture grille rigide H 2.00m
- Culture base bois H 1.30m
- ARBRES

Nota :

- L'implantation des limites de propriété provient d'un plan cadastrale;
- un plan topographique sera nécessaire pour affiner les limites et les pentes existantes / projetées.
- Etude DEP à prévoir
- Niveau NOF réalisé à l'aide de Geoportail, un plan topographique sera nécessaire pour les affiner

MAGASIN :
LIDL MEAUX
 48 rue François de Tesson - 77 100 Meaux

DR :
 DR-19
 ZAC Chalouët
 77124 CREGY LES MEAUX

DESIGNATION :
 Plan masse 1/500

TYPE MAGASIN :
T17S

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²
1.	Nombre de places de parking	183	9.	Surface totale des VRD
	dont nombre de places (PM)	6		5211.48
	dont nombre de places famille	6		
	dont nombre de places vélos	12		
	dont nombre de places vélos électriques	12		
	dont nombre de places scooters électriques	12		
	dont nombre de places scooters électriques	12		
	dont nombre de places en arrosable	103		
	dont nombre de places en pavés drainants	103		
2.	Surface du parking couvert	1939.05	10.	Surface totale des arrosages
3.	Surface du parking non couvert (arrosable)	3067.82	11.	Surface de la façade commerciale
4.	Surface de dalle de circulation de camion (en cas d'achèvement)	1079.37	12.	Empreinte au sol
				2507.83
			13.	Surface de vente
				1673.40
			14.	Surface de plancher
				2880.26
			15.	Surface de vente
				1647.30
			16.	Surface de vente
				3967.82
			17.	Surface de vente
				222.80
			18.	Surface de vente
				3965.29
			19.	Surface de vente
				520.79

Eléments vus au PLU	PLU	Projet	Eléments vus au PLU	PLU	Projet
1. Espaces verts	/	/	8. Culture	/	/
- % d'espaces verts	32.23%	32.23%	9. Surface de filtration	/	/
- % d'espaces verts plantés	/	/	10. Couverture imperméable (RAL)	/	/
- nombre d'arbres	71	71	11. Surface paramètre de façade	/	/
2. Implantation des constructions :			12. Surface paramètre composite	/	/
- par rapport aux voies	10m RND	10m RND	13. Surface autre traitement	/	/
- par rapport aux limites séparatives	> 4m UGA	> 4m UGA	14. Hauteur maximale des constructions	10m	10.51m
3. Places de stationnement :			15. Type de toiture	/	/
- volume	138	183	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts de drapeaux	/	/
- voirie (en cas d'achèvement)	/	/	17. Zone PGRH ou PPRH	/	/
3.1. Limitation	2180.30	832.80	18. Zone PLU	UGA	UGA
- voirie	/	/	19. Zone SCOT	/	/
- voirie	/	/	20. Volume admissible	/	/
4. Empreinte au sol maximale CES :	70%	24.41%	21. Volume nominal	/	/
4.1. Surface	/	/			
5. Toiture : pente	2.00°	2.00°			
6. Zone constructible	/	/			
7. Ratio volume bâtiment réalisable	/	/			

PHASE : APS

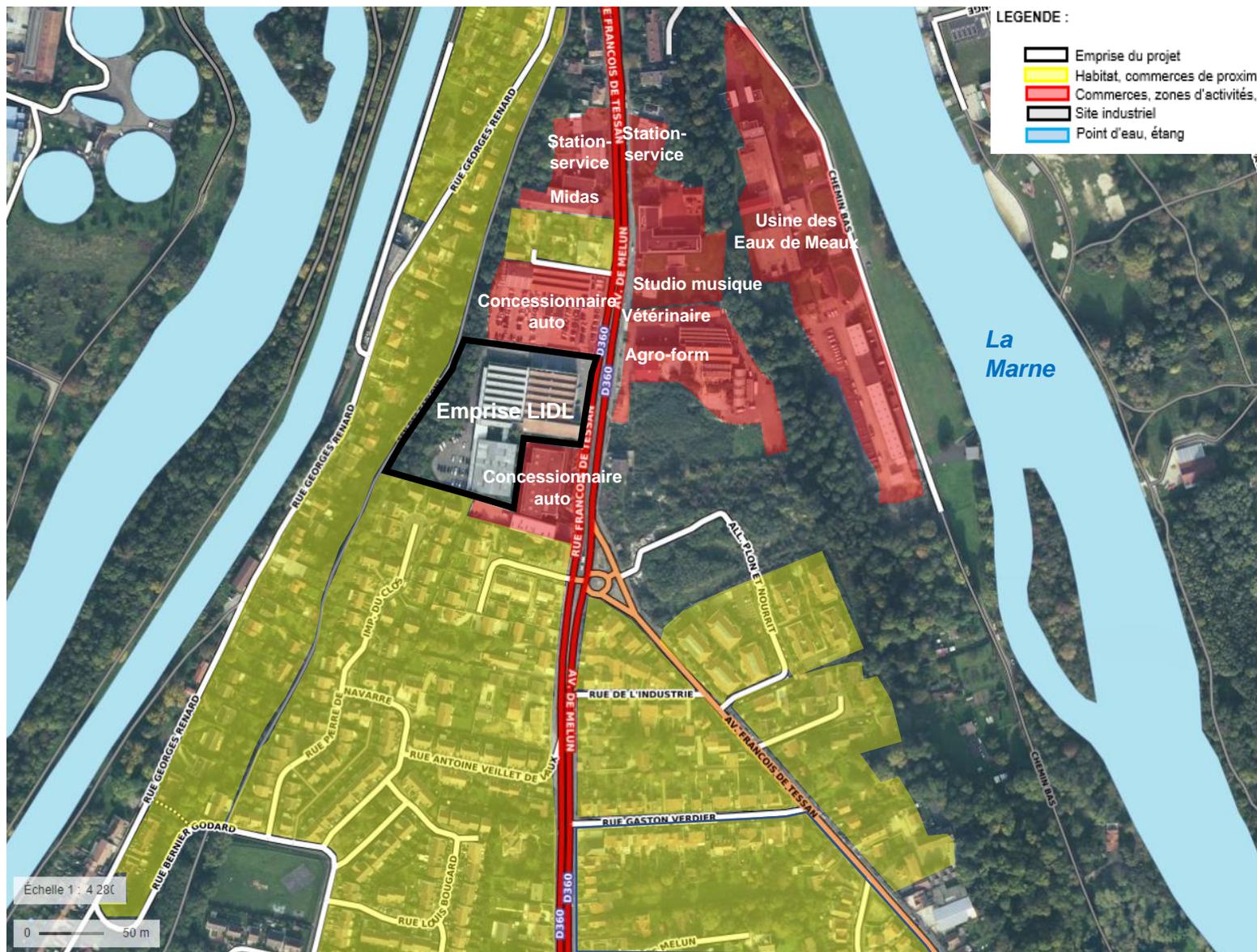
DATE : 15/02/2021

INDICE : 02-A

ECHELLE : 1/500

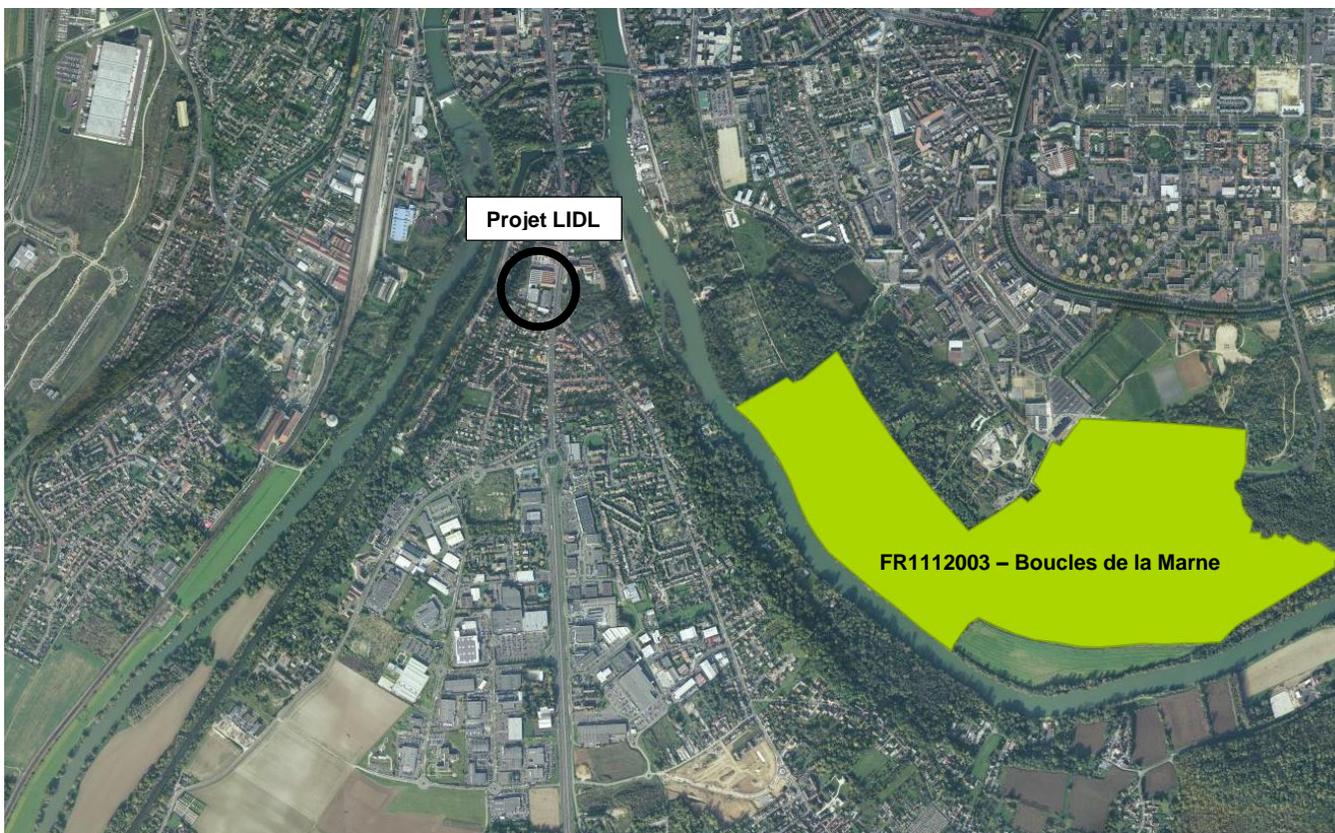
ARCHITECTE :

FC



- LEGENDE :
-  Emprise du projet
 -  Habitat, commerces de proximité
 -  Commerces, zones d'activités,...
 -  Site industriel
 -  Point d'eau, étang

	<p>MAGASIN : LIDL Meaux 48 Rue François de Tessan 77100 Meaux</p>		<p>PHASE : PC</p>
	<p>DR : LIDL Direction Régionale Crégy Les Meaux ZAC Chaillouet 77124 Crégy Les Meaux</p>		<p>DATE : 23/03/2021</p>
	<p>DESIGNATION : PLAN DES ABORDS DU PROJET</p>		<p>ECHELLE :</p>
		<p>AUTEUR : </p>	



LEGENDE :

 Sites Natura 2000

	<p>MAGASIN : LIDL Meaux 48 Rue François de Tesson 71000 Meaux</p>		<p>PHASE : PC</p>
	<p>DR : LIDL Direction Régionale Crégy Les Meaux ZAC Chaillouet 77140 Crégy Les Meaux</p>		<p>DATE : 23/03/2021</p>
	<p>DESIGNATION : LOCALISATION DU PROJET PAR RAAPORT AUX SITES NATURA 2000 DANS LA REGION ILE DE France</p>		<p>ECHELLE :</p>
			<p>AUTEUR :</p> 